



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

associations de lutte contre l'alcoolisme

Question écrite n° 93379

## Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le rôle que joue le mouvement associatif, à l'exemple de l'association Alcool assistance, dans l'accompagnement des personnes en difficulté avec l'alcool et leur entourage. Ces organisations qui ont besoin de former des bénévoles à ces missions bénéficient d'une subvention insuffisante de l'État, de l'ordre en l'occurrence, de 0,70 par an et par personne. Il lui demande quelles dispositions il entend prendre pour que cette aide financière soit réévaluée de façon conséquente.

## Données clés

**Auteur :** [M. Alain Bocquet](#)

**Circonscription :** Nord (20<sup>e</sup> circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 93379

**Rubrique :** Associations

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 2 mai 2006, page 4614